



**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 01 FEVRIER 2017
19h00 - Agen**

Présents : Céline Olivié, Isabelle De Brito Comby, Martine Fougeray, Patrick Volpato, Patrick Noaille, Eric Laville, Georges Longueville, Chrystelle Laurent.

Excusées : Emmanuel Brugière, Laurent Mopsus

Invités : Ahmed Abbassi, Patricia Kerloc'h, Jean-François Toffoli

Secrétaire de séance : Séverine Férary

- **Ordre du jour** :

- - Préparation du calendrier 2017/2018
- - Organisation des finales,
- - Propositions pour l'évolution des règlements sportifs,
- - Basket Loisir,
- - Questions diverses.

*** Basket Loisir :**

Patricia Kerloc'h a été invité pour l'aider à organiser la « saison » loisir et notamment le tournoi. Un recensement des équipes est en cours, avec demande d'intérêt ou non pour participer au tournoi et préférence pour une programmation le samedi ou le dimanche. En effet le choix du samedi permettrait de profiter d'une soirée festive (il faut prévoir alors l'intégration des équipes au fil de la journée, pour tenir compte des personnes qui travaillent).

Le choix du week-end serait celui des 10 / 11 juin. Voir pour l'appel à candidature pour l'organisation, prévoir des « jeux » et des activités « hors basket » pour renforcer la convivialité.

A définir l'organisation du repas, la participation du comité (apéritif, lots...).

*** Préparation du calendrier 2017/2018 :**

Afin de ne pas mettre de journée de championnats départementaux en même temps que les formations entraîneurs, orientation vers une organisation des formations sur soirées (3h le lundi) et un week-end pour l'animateur (15 et 16 décembre) et un week-end pour l'initiateur (14 et 15 avril). Les formations arbitres se caleraient sur les mêmes week-ends.

COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 01 FEVRIER 2017
19h00 - Agen

Après discussion sur le problème posé par les U13 « pré-sélectionnés » surclassés en U15, ayant match le dimanche matin en même temps que les entraînements de sélection, il n'apparaît pas possible de programmer une autre catégorie le dimanche matin. La solution sera donc à trouver individuellement avec les entraîneurs.

Ahmed Abbassi souhaiterait que les jeunes arbitres puissent officier sur les U13, mais ils jouent souvent en même temps le samedi après-midi. Question sera posée aux clubs lors des réunions de secteurs sur la possibilité de décaler cette catégorie en semaine ou plus simplement le samedi en fin de matinée (organisation à trouver avec les horaires des autres catégories).

Selon le nombre d'arbitres qui officieront en 2017/2018 il faudra revoir les catégories soumises à désignations ou non.

La solution d'un arbitre club + un arbitre officiel ne semble pas possible au regard des règles fédérales, alors qu'elle pourrait être intéressante pour couvrir plus de rencontres et renforcer la formation des arbitres clubs.

* Questions diverses :

- Les forfaits et pénalités financières afférentes sont validés pour :

IE CTC UBVP en coupe A.Cortinovis

BC Fumel Libos 2 (SM) forfait général

U13M du BCPL rencontre du 28/01

U13F 2 de Tonneins BC rencontre du 28/01

U11M de Boudy rencontre du 14/01

Réserve sur rencontre de pré-région masculine : Ste Gemme 1 – AGS 2 du 19/11/2016

Céline OLIVIE a demandé des rapports aux arbitres et aux protagonistes des deux clubs. Seuls les membres de l'AGS et 1 arbitre ont répondu. Au regard des rapports et de l'absence de jurisprudence au niveau régional, la commission propose d'entériner le résultat et de faire un rappel au club de l'AGS de l'obligation de présentation de licence ou de justificatif d'identité « papier ». La notification de pénalité financière pour absence de licence a déjà été faite.

Réserve sur rencontre U13M AGS 2 – EN AGEN 1 du 07/01/2017

L'équipe d'Agen s'est présentée sans aucune licence. L'adversaire a accepté de jouer néanmoins la rencontre.

COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 01 FEVRIER 2017
19h00 - Agen

La commission sportive propose d'entériner le résultat, de faire un rappel au club de l'Agen BC et de notifier la pénalité financière pour absence de licence.

Suite au contrôle des e-marques de ce week-end, une notification de pénalité sera faite au club de la JIL Colayrac pour licence non conforme de l'entraîneur adjoint de l'équipe seniors féminines (DC).

Un rappel sera fait à tous les arbitres de contrôler les licences après avoir visualisé l'emark. Toute licence JL, DC, TC, OC dans la partie joueur doit être signalée à l'entraîneur. Toute absence de surclassement adéquat doit être également signifiée.

Pour la partie entraîneur et adjoint, toute licence DC doit être signalée, ainsi que les licences OC (attention un officiel arbitre peut apparaître comme technicien puisqu'il a fait un certificat médical).

Les cases de n° de licence vides sur emarque (sans n° de licence et sans annotation licence non présentée) sont considérées comme des défauts de présentation de licence et donc amendées. Idem pour les cases dans lesquelles apparaissent d'autres données (lettres...).

*** Organisation des phases finales :**

Pour rappel l'appel à candidatures a été fait auprès des clubs du marmandais, avec réponse au 15 janvier.

A partir des réponses reçues, la commission propose d'attribuer :

Le tournoi inter-secteurs du 9 avril au club du GAB (José Ruiz devra voir avec eux quelle salle est à disposition)

Les finales jeunes et seniors des 20 et 21 mai aux clubs de Lé vignac, de Varès et de Fauillet.

Les finales de coupes de l'avenir et trophées espoirs au club du B.Seychois B.

Les finales de coupes seniors au club de Tonneins.

*** Propositions pour l'évolution des règlements sportifs :**

Suite au forum des modifications ont déjà été apportées au niveau des U11 à savoir :

Tous les niveaux évoluent en 4x8 mn décomptés.

COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 01 FEVRIER 2017
19h00 - Agen

Pour les championnats thématiques, 3 dribbles maximum sont autorisés en zone arrière.

Suppression des règles pour les changements, tous les joueurs doivent jouer en 1^{ère} mi-temps et en 2^{ème} mi-temps.

Les membres de la commission regrettent que ces décisions aient été prises sans qu'ils aient été consultés et avec un public qui n'était pas forcément celui des entraîneurs U11.

Pour la saison prochaine :

Nous sommes en attente de l'évolution des statuts des comités (et donc de leur responsabilités) et des championnats qui seront mis en place en Nouvelle Aquitaine.

Céline Olivié a fait une projection du nombre de licenciés potentiels la saison prochaine par catégorie (en parallèle du nombre d'équipes actuelles dans chaque catégorie au niveau départemental), ainsi que des possibles équipes dans les CTC.

Concernant le règlement, la suppression des reports en niveau départemental ou honneur toutes catégories sera confirmée.

Proposition d'harmoniser en 2^{ème} phase les contraintes des IE et de EN pour les équipes évoluant en département.

Proposition de modification des horaires réglementaires jeunes du samedi après-midi (13h et 15h, au lieu de 14h-16h), et du décalage des U13 (semaine ou samedi matin).

Réflexion sur l'harmonisation du nombre de mutés entre les différents niveaux de championnats pour les U13.

La possibilité n'étant pas donnée de modifier le statut d'une équipe en cours de saison (nom propre vers entente), les clubs seront incités à bien prévoir la constitution de leur équipe pour faire le choix correspondant le mieux à leurs besoins.

Proposition d'intégration complète des équipes « U11 mixtes » au championnat U11 garçons (à partir du tournoi de pré-saison).

Le règlement sera remis à jour également par rapport à l'utilisation de l'e-marque (export le dimanche soir au plus tard de l'e-marque sur FBI. Rappel des consignes en cas de problème avec l'utilisation de l'e-marque lors d'une rencontre).

* Pour information, le niveau « inter-région » est supprimé la saison prochaine.

**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 01 FEVRIER 2017
19h00 - Agen**

* **Courrier de l'US Puymirol** suite à la pénalité financière pour absence de l'équipe U11M au tournoi de pré-saison : la commission confirme que l'entraîneur est bien venu mais seul, les enfants s'étant désistés à priori au dernier moment. Néanmoins la pénalité est confirmée puisque l'équipe n'a pas pu être évaluée et que ce tournoi est considéré comme partie intégrante du championnat à participation obligatoire.

Fin de la réunion à 21h30.

Céline OLIVIE

Présidente de la Commission sportive

